



Communiqué de presse - 28/01/22

**Non au blocage des loyers : Le groupe DÉFI s'étonne de la proposition du PS de bloquer l'indexation des loyers à 2%, qui risque de fragiliser autant les bailleurs que les locataires**

Le député bruxellois et chef de groupe DÉFI Emmanuel De Bock, s'interroge sur cette proposition apparemment généreuse alors que le PS n'envisage même pas le plafonnement des taxes et impôts sur l'immobilier : *« S'il n'y a pas la moindre mesure équivalente en faveur des bailleurs sur les taxes et le précompte immobilier, cela ne sert à rien que le PS vienne avec ce genre de propositions. Pire, la mesure prônée par le PS va fragiliser les locataires et encourager les bailleurs à conclure dans le futur des baux d'un an qui seront renégociés chaque année afin d'intégrer l'inflation, à changer de locataire après 3 ans. Ces augmentations ont par ailleurs déjà eu lieu pour tous les baux dont la date d'anniversaire est passée (novembre-décembre-janvier), avec pour conséquence une double inégalité de traitement entre locataires d'une part et bailleurs d'autre part ».*

Le groupe DÉFI s'oppose donc à tout blocage des loyers. Tous les locataires ne sont pas pauvres et tous les propriétaires ne sont pas riches. Cette mesure, trop générale, manque son objectif d'aider les locataires pauvres et crée un déséquilibre dans la dynamique globale du marché du logement, nécessitant de bons investissements. Cela ne doit pas empêcher la ministre Nawal Ben Hamou de venir avec des mesures ciblées en faveur des locataires les plus pauvres, comme une indexation de l'allocation-loyer.

La mesure prônée par le PS ne doit pas cacher l'inaction du Gouvernement fédéral qui n'a toujours pas réduit la TVA sur l'énergie pour tous, alors que cette mesure est la seule qui pourrait à court terme faire reculer l'inflation..

**Plus d'infos**

Emmanuel De Bock : 0497 599 942